

**ACTIONS AU NIVEAU DE L'AEROPORT CIVIL**

Etat au 31 décembre 2021

<b>L'ADMINISTRATION</b>	
<b>EXIGENCES :</b>	<b>RESULTATS :</b>
Normes PSIA	Sont en cours d'écriture ; présentation juin 2022.

<b>LES NUISANCES</b>	
<b>EXIGENCES :</b>	<b>RESULTATS :</b>
Certaines compagnies côté SUD EST sont équipées de GPU. Celles qui n'en ont pas devraient contacter la direction de l'Aéroport. Cela se fait occasionnellement, car le service est facturé.	Ce n'est pas encore le top. L'Aras insiste pour que les APU cessent d'être utilisés au profit des GPU proposés en location par l'Aéroport.
Le respect des routes de vols hélicoptères. Une demande de modification de l'entrée hélicoptères SUD/OUEST a été formulée par l'Aras à la Direction de l'Aéroport de Sion.	La Direction de l'Aéroport a fait la demande à l'OFAC, qui demande de présenter des éléments complémentaires. La validation n'est toujours pas effective.
Les places de stationnement non conformes et les routes de vols hélicoptères d'épandage doivent être réglementées en fonction des exigences de l'OFAC et de l'OPEV.	Un nouvel emplacement est prévu sur une parcelle au Sud de l'aéroport près de l'avion Hunter sous la tour de contrôle ; il devrait être prêt pour mai 2022. (couplé avec le dégivrage des avions en hiver)
Les vols de Venom et Hunter civils, de jets Swiss Flying sont bruyants.	L'OFAC a donné l'autorisation pour ces vols car ils ne sont pas très nombreux. L'Aras ne peut donc plus rien faire.

## LES AMENAGEMENTS

EXIGENCES / TRAVAUX :	RESULTATS :
Réaménagement du tarmac NORD - suite.	Les travaux sont en standby, dans l'attente de la décision de la cantonalisation de l'aéroport.
Déplacement des hangars de l'Aéro Club et de la dernière maison en bois qui quitteraient leur emplacement NORD sur le terrain près des baraquements des Vergers côté SUD, propriété de Arma Suisse.	Contrat a été signé avec Arma Suisse. Le réaménagement de la place et le déménagement sont prévus pour octobre 2022.
Un musée de l'aviation serait construit près du nouvel emplacement de l'Aéro Club avec comme portique d'entrée la dernière maison en bois sise au Nord qui sera démontée et transférée.	Planning construction en cours de préparation
Réaménagement des places hélicoptères pour épandage devant hangar Air Glaciers car non-conformité avec les normes OPEV.	Ce site ne doit plus être utilisé par Air Glaciers pour les travaux de nettoyage et remplissage réservoirs mais uniquement pour le stationnement. Cf. point 3 « Nuisances » page 1.
Mur anti-bruit côté NORD sont prévus jusqu'aux terrains de football et la STEP. Le grillage sur la partie finale doit aussi être remplacé (NO de l'Aéroport).	Sera construit en 2022 jusqu'à l'endroit où le canal est à ciel ouvert. Longueur : environ 360m.
FATO - SUD/ EST. L'emplacement décollage/atterrissage hélicoptères doit être repensé en termes de sécurité.	Une variante « rectangle » est à l'étude et sera présentée à l'OFAC. Remarque : Aucun hélicoptère ne devrait se retrouver au NORD.
Construction 5 hangars NORD-EST : paroi vitrée entre les bâtiments pour la protection des riverains.	Le dossier est prêt et 2 investisseurs dont H55, avion électrique, se sont annoncés. Dossier à suivre.

## SITUATION A FIN 2021

<b>EXIGENCES /TRAVAUX :</b>	<b>RESULTATS :</b>
Réfection du tarmac Nord avec pose de deux GPU (suite)	STANDBY
Prolongement du mur anti-bruit au Nord.	Sera construit en 2022
Transfert du Groupe de Vol à Moteur GVM au SUD.	Sera effectué en 2022
Respect des routes de vol et entrée sud-ouest – hélicoptères.	Problématique non résolue et réactivée auprès de la Direction de l'Aéroport
Les avions remorqueurs vol à voile survolent le quartier de Châteauneuf. Ils devraient suivre la volte 07 pour le retour sur la piste.	Une très nette amélioration de la situation est enregistrée
Approche par satellite pour les avions de type Airbus A320 ou Boeing 737	Malgré l'autorisation de l'Office fédéral de l'aviation civil de la modification des directives de l'aéroport du 02.02.2016 et le délai accordé jusqu'en février 2019, la vérification n'a toujours pas encore été effectuée à ce jour.